

RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DES RAPPORTS FINANCIER ET DE L'AUDITEUR EXTERNE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Granby au 31 décembre 2023 et du rapport de l'auditeur externe.

1- ÉTATS FINANCIERS 2023 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans les grandes lignes, le rapport de l'auditeur indépendant montre les faits saillants suivants :

REVENUS, DÉPENSES ET RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Les revenus totaux pour l'année 2023 ont été de 132,4 millions \$ alors que les dépenses totales se sont élevées à 120,9 millions \$. Après les affectations et le financement à long terme des activités financières, la Ville a réalisé un excédent de 11,5 millions \$.

Nos revenus ont dépassé de 12,9 millions \$ le budget prévu, ce qui représente une hausse de 11 %. Cette hausse est principalement due aux droits de mutation de 3,8 millions \$, des revenus de taxes et des tarifications pour 2 millions \$, des ventes de terrains pour 2 millions \$, des revenus de transferts pour 1,8 million \$, des licences et des permis de 935 000 \$ ainsi que divers autres revenus pour 2,4 millions \$.

Nos dépenses ont été supérieures de 1,3 million \$, soit une hausse de 1,1 % du budget initial. Ce dépassement de coût est constitué de plusieurs dépenses entre autres à l'entretien des bâtiments, à l'entretien de la machinerie et des véhicules.

SURPLUS RÉSERVÉ ET NON RÉSERVÉ

Les surplus accumulés au 31 décembre 2023 s'élevaient à 28,6 millions \$, soit 15 millions \$ en surplus réservé et 13,6 millions \$ en surplus non réservé.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport de l'auditeur indépendant certifie que ces états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Granby au 31 décembre 2023 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. À l'exception d'une opinion avec réserve dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2- PROGRAMME TRIENNAL – RÉALISATIONS 2023

RÉALISATIONS 2023

Des projets d'immobilisations de 53,3 millions \$ ont été réalisés en 2023.

Dans les réalisations, parlons des différentes réfections des infrastructures de rues, des machineries et équipements et dans nos usines.

3- DETTE À LONG TERME

La dette respecte en tout point le cadre financier établi.